

Publication d'une communication relative à l'approbation d'une modification standard concernant le cahier des charges d'une dénomination dans le secteur vitivinicole visée à l'article 17, paragraphes 2 et 3, du règlement délégué (UE) 2019/33 de la Commission

(2020/C 18/11)

La présente communication est publiée conformément à l'article 17, paragraphe 5, du règlement délégué (UE) 2019/33 de la Commission ⁽¹⁾.

COMMUNICATION RELATIVE À L'APPROBATION D'UNE MODIFICATION STANDARD

«DEALURILE VRANCEI»

Numéro de référence: PGI-RO-A1582-AM01

Date de la communication: 10.10.2019

DESCRIPTION ET MOTIFS DE LA MODIFICATION APPROUVÉE

1. Introduction de nouvelles variétés à raisins de cuve dans la culture

Description et motifs

Le cahier des charges est complété par de nouvelles variétés à raisins de cuve admises en culture dans la zone délimitée aux fins de produire des vins bénéficiant de l'IG, en raison des modifications climatiques intervenues ces dernières années, auxquelles certaines variétés semblent mieux adaptées, et du fait du plus grand nombre de jours d'ensoleillement dans cette région, qui peut contribuer à l'accumulation plus intense d'arôme et de couleur de certaines variétés de vins blancs et rouges.

La modification a une incidence sur le document unique.

2. Modification du niveau des rendements vitivinicoles

Description et motifs

Le cahier des charges est modifié en ce qui concerne le niveau des rendements vitivinicoles, qui est revu à la hausse; cette modification a une incidence sur le document unique.

La modification est nécessaire en raison des nouveaux vignobles établis à partir de vignobles reconvertis ou restructurés, par sélection clonale et recours à des porte-greffes à haut potentiel qualitatif et quantitatif, qui, surtout les années où les conditions climatiques sont favorables, donnent des rendements plus élevés et qui, grâce également aux technologies de transformation, garantissent la préservation de la qualité requise pour l'IG.

3. Modification de la zone géographique délimitée de production

Description et motifs

Le cahier des charges est complété en ce qui concerne la zone géographique délimitée de l'indication géographique, qui est étendue à certaines localités de l'unité administrative de Vrancea, sur le territoire desquelles sont récoltés des raisins utilisés pour la production de vins relevant de l'IG; ces localités bénéficient des mêmes conditions édaphiques et pédoclimatiques que les autres localités du département de Vrancea qui figurent dans le cahier des charges en tant que parties de la zone géographique de production, étant situées à proximité immédiate de celles-ci.

Le document unique est modifié en conséquence.

⁽¹⁾ JO L 9 du 11.1.2019, p. 2.

4. Ajout aux pratiques spécifiques d'obtention des vins rosés

Description et motifs

Le cahier des charges est complété par les conditions d'obtention des vins blancs ou rosés également des cépages Pinot Gris et Traminer Roz, en raison de l'évolution des technologies de vinification et du goût de plus en plus marqué des consommateurs pour ces cépages aux caractéristiques particulières, notamment pour les vins rosés.

La modification n'a aucune incidence sur le document unique.

5. Reformulation des conditions de classement de la production viticole

Description et motifs

Les conditions de classement de la production obtenue sont reformulées à la demande des producteurs qui constatent que certaines caractéristiques qualitatives ne sont plus garanties pour les produits relevant de l'IG; cette modification n'a aucune incidence sur le document unique.

DOCUMENT UNIQUE

1. Dénomination du produit

«Dealurile Vrancei»

2. Type d'indication géographique

IGP — Indication géographique protégée

3. Catégories de produits de la vigne

1. Vin

4. Description du ou des vins

Paramètres physico-chimiques et organoleptiques — vins blancs, rosés

Les vins blancs se caractérisent par une complexité gustative et olfactive, une fraîcheur, un caractère équilibré, des arômes floraux de rose, de miel ou d'épices, assortis de notes discrètes de fruits frais ou tropicaux, et par une acidité moyenne ou élevée. Les cépages cultivés dans la région donnent des vins qui se distinguent par des notes olfactives couvrant un large spectre, à savoir florales, fruitées et épicées, accentuées par des nuances délicates de minéralité.

Caractéristiques analytiques générales	
Titre alcoométrique total maximal (en % du volume)	15
Titre alcoométrique acquis minimal (en % du volume)	9
Acidité totale minimale	3,5 grammes par litre, exprimée en acide tartrique
Acidité volatile maximale (en milliéquivalents par litre)	18
Teneur maximale en anhydride sulfureux total (en milligrammes par litre)	200

Paramètres physico-chimiques et organoleptiques — vins rouges

Les vins rouges tirent leur expressivité de notes fruitées accentuées par leur minéralité, tandis que leur concentration en anthocyanes leur confère une couleur intense variant, selon le cépage, du rouge rubis au rouge violacé. Les variantes de vinification, en vins secs et demi-secs, sont corpulentes et présentent l'arôme spécifique du cépage et des arômes de baies rouges.

Caractéristiques analytiques générales	
Titre alcoométrique total maximal (en % du volume)	15
Titre alcoométrique acquis minimal (en % du volume)	9
Acidité totale minimale	3,5 grammes par litre, exprimée en acide tartrique
Acidité volatile maximale (en milliéquivalents par litre)	20
Teneur maximale en anhydride sulfureux total (en milligrammes par litre)	150

5. Pratiques œnologiques

a) Pratiques œnologiques essentielles

Caractéristiques des vignobles

Pratique culturale

— 2 500 pieds/ha au minimum.

— Type de gestion: demi-tige à tête montée, à un ou deux bras, selon le cas.

— Irrigation — là où les conditions pédoclimatiques l'exigent, un réseau de système d'irrigation goutte à goutte est en place et sera élargi; il est utilisé de manière à ne pas avoir d'incidences négatives sur la qualité du raisin.

b) Rendements maximaux

Sauvignon, Pinot Gris, Chardonnay, Muscat Ottonel, Tămâioasă românească, Traminer alb:

17 600 kilogrammes de raisins par hectare.

Busuioacă de Bohotin, Traminer Roz, Cabernet Sauvignon, Fetească Neagră:

17 600 kilogrammes de raisins par hectare.

Fetească albă, Riesling de Rhin, Aligote, Frâncușă, Băbească gri, Șarba, Merlot, Burgund mare, Pinot Noir, Băbească Neagră:

19 000 kilogrammes de raisins par hectare.

Fetească regală, Riesling italian, Crâmpoșie, Crâmpoșie selecționată, Galbenă de Odobești, Mustoasă de Măderat, Furmint, Muscadelle:

22 000 kilogrammes de raisins par hectare.

Semillon, Plăvaie, Cadarcă, Negru aromat, Aromat de Iași, Unirea, Miorița, Portugais bleu, Codană:

22 000 kilogrammes de raisins par hectare.

Syrah, Zweigelt, Sangiovese, Arcaș, Barbera, Nebbiolo:

22 000 kilogrammes de raisins par hectare.

Sauvignon, Pinot Gris, Chardonnay, Muscat Ottonel, Tămâioasă românească, Traminer alb:

135 hectolitres par hectare.

Busuioacă de Bohotin, Traminer Roz, Cabernet Sauvignon, Fetească Neagră:

135 hectolitres par hectare.

Fetească albă, Riesling de Rhin, Aligote, Frâncușă, Băbească gri, Șarba, Merlot, Burgund mare, Pinot Noir, Băbească Neagră:

145 hectolitres par hectare.

Fetească Regală, Riesling Italian, Crâmpoșie, Crâmpoșie Selecționată, Galbenă de Odobești, Mustoasă de Măderat, Furmint, Muscadelle:

170 hectolitres par hectare.

Semillon, Plăvaie, Cadarcă, Negru Aromat, Aromat de Iași, Unirea, Miorița, Portugais bleu, Codană:

170 hectolitres par hectare.

Syrah, Zweigelt, Sangiovese, Arcaș, Barbera, Nebbiolo:

170 hectolitres par hectare.

6. Zone géographique délimitée

Département de Vrancea:

- Localités: Panciu, Crucea de Sus, Dumbrava, Crucea de Jos, Satu Nou, Neicu,
- Localités: Movilița, Diocheti-Rediu, Movilița-Troțușanu, Frecăței, Văleni,
- Localités: Străoane, Repedea, Muncelu, Străoane, Văleni,
- Localités: Fitionești, Holbănești, Ghimicești, Ciolănești, Mănăstioara,
- Localités: Mărășești, Haret, Călimănești, Modruzeni, Siretu, Tișța, Pădureni,
- Localités: Țifești, Sârbi, Oleșești, Vitănești, Clipicești, Bătinești, Igești, Pătrășcani,
- Localités: Păunești, Viișoara,
- Localités: Ruginești, Copăcești, Văleni, Anghelești,
- Localités: Pufești, Domnești-Târg, Ciorani, Domnești-Sat,
- Localités: Odobești, Unirea,
- Localités: Broșteni, Pitulușa, Arva,
- Localités: Jariștea, Vărsătura, Pădureni, Scânteia,
- Localités: Bolotești, Găgești, Pietroasa, Vităneștii de sub Măgura, Putna, Ivăncești,
- Localités: Cotești, Budești, Valea Cotești, Goleștii de Sus,
- Localités: Urechești, Popești, Terchești,
- Localités: Dumbrăveni, Dragosloveni, Căndești, Alexandru Vlahuța, Dumbrăveni,
- Localités: Bordești, Bordeștii de Jos,
- Localités: Tâmboești, Slimnic, Trestieni, Pietroasa, Pădureni, Obrejița,
- Localités: Slobozia Bradului, Coroteni, Valea Beciului, Cornetu,
- Localités: Cârligele, Dalhăuți, Bontești, Blidari,
- Localités: Câmpineanca, Pietroasa,
- Localités: Vârteșcoiu, Faraoanele, Râmnicianca, Beciu, Pietroasa, Olteni,
- Localités: Slobozia Ciorăști, Jiliște, Armeni, Département de Buzău:
- Localités: Grebănu, Zăplazi, Livada, Livada Mică, Plevna, Homești,
- Localités: Podgoria, Orația, Coțatcu, Tăbăcari,
- Localités: Topliceni, Răducești.

7. Cépages principaux

Pinot Noir N — Blauer Spätburgunder, Burgund mic, Burgunder roter, Klävner Morillon Noir

Șarba B

Galbenă de Odobești B — Galbenă de Căpățanu, Galbenă Uriașă, Galbenă

Miorița B

Muscadelle B — Moscatello bianco, Muscadet doux

Sémillon B — Semillon blanc

Aligoté B — Plant de trois, Plant gris, Vert blanc, Troyen blanc

Aromat de Iași B

Băbească gri G

Chardonnay B — Gentil blanc, Pinot blanc Chardonnay

Crâmpoșie B

Crâmpoșie selecționată B

Frânçușă B — Vînoașă, Mildweisser, Mustoașă de Moldova, Poamă creață
Pinot Gris G — Affumé, Grau Burgunder, Grauburgunder, Grauer Mönch, Pinot cendré, Pinot Grigio, Ruländer
Riesling du Rhin B — Weisser Riesling, White Riesling
Unirea B
Plăvaie B — Bălană, Plăvană, Poamă bălaie
Furmint B — Furmin, Șom szalai, Szegszolo
Pinot noir N — Spätburgunder, Pinot nero
Burgund Mare N — Grosser burgunder, Grossburgunder, Blaufrankisch, Kekfrankos, Frankovka, Limberger
Codană N
Portugais Bleu N — Blauer Portugieser, Oporto, Portugieser,
Cadarcă N — Schwarzer Kadarka, Rubinroter Kadarka, Lugojană, Gâmză, Fekete budai
Zweigelt N — Blauerzweigelt, Negru de Zweigelt, Zweigelt blau
Sangiovese N — Brunello di Montalcino, Morellino
Arcaș N
Barbera N
Nebbiolo N
Tămăioasă românească B — Busuioacă de Moldova, Muscat blanc à petits grains
Tămăioasă românească B — Rumanische Weihrauchtraube, Tamianka
Busuioacă de Bohotin Rs — Schwarzer Muscat, Muscat fioletovăi, Muscat violet cyperus, Tămăioasă violetă
Negru Aromat N
Traminer Roz Rs — Rosetraminer, Savagnin roz, Gewürztraminer
Mustoașă de Măderat B — Lampau, Lampor, Mustafer, Mustos Feher, Strafraube
Traminer aromatisé B

8. Description du ou des liens

Informations sur l'aire géographique

Le substratum lithologique — des sables, recouverts par une couche formée de dépôts à base de lœss et une alternance d'argiles et de sables marins.

Le relief — une alternance de terrains plats et collinaires, dont les hauteurs sont comprises entre 100 et 300 m, orientés dans l'axe O-E. L'exposition et la déclivité offrent les conditions optimales pour la culture de la vigne et des possibilités d'obtention des divers cépages existants dans ces vignobles.

Le climat — de type tempéré continental, avec des variations dues à la présence de masses d'air européennes, ainsi qu'atlantiques. Le rayonnement solaire présente des valeurs moyennes annuelles de plus de 120 kcal/cm² dans la plus grande partie de la région, et des valeurs supérieures à 140 kcal/cm² pour les expositions méridionales. Ces dernières années, un phénomène de réchauffement climatique a été constaté, allant de pair avec un régime pluvial instable où les périodes de sécheresse alternent avec des périodes de précipitations excessives.

Les sols — leur texture équilibrée et légère assure leur perméabilité, tandis que leurs propriétés favorisent une teneur appréciable en substances nutritives, qui se prête particulièrement bien à la culture de la vigne.

Données relatives au produit

Les vins blancs se distinguent par leur caractère extractif, leur structure équilibrée et leur acidité appropriée qui résultent de l'exposition sud-est des versants, mais aussi des pratiques culturelles, qui maintiennent les productions à des niveaux modérés.

Les vins rouges sont réputés pour leur finesse, leurs tanins légers et leur couleur vive, des caractéristiques qu'ils tirent de ressources héliothermiques abondantes et de sols à texture légère. La qualité des produits vitivinicoles portant cette indication géographique est principalement due aux conditions pédoclimatiques de cette aire et, implicitement, aux pratiques de viticulture et de vinification ancestrales, améliorées au fil du temps par l'expérience des vigneronnes de la région.

9. Autres conditions essentielles (conditionnement, étiquetage, autres exigences)

Conditions de commercialisation

Cadre juridique:

législation nationale

Type de condition supplémentaire:

Dispositions supplémentaires concernant l'étiquetage

Description de la condition:

Aucune disposition supplémentaire.

Lien vers le cahier des charges

http://onvpv.ro/sites/default/files/caiet_sarcini_ig_dealurile_vrancei_modif_cf_cererii_1425_14.06.2019_no_-track_changes.pdf
